



Communiqué de presse

Blagnac, le 10 juin 2020

Plan de soutien à la filière aéronautique : entre satisfaction et réserves

La présentation de ce plan par le Ministre de l'Économie clôt le triptyque des plans de soutien dédiés aux 3 filières stratégiques que sont le tourisme, l'automobile et l'aéronautique et dont deux concernent donc directement l'économie d'Occitanie. D'un montant de 15 Md€, ce plan volontariste répond aux besoins prioritaires des acteurs de la filière de notre région mais devra être renforcé pour atteindre tous ses objectifs.

Cette enveloppe intègre les 7Md€ de prêts garantis déjà consentis à Air France, ce qui représente une annonce effective de 8Md€ supplémentaires. Les détails de ce plan étaient très attendus au vu des enjeux économiques, sociaux, territoriaux, financiers et stratégiques de ce secteur pour l'Occitanie mais aussi pour la France et l'Europe. Pour sauver notre industrie aéronautique et lui permettre d'être plus compétitive et plus décarbonée au XXI^e siècle, le plan présenté a été articulé autour de trois volets. Premier d'entre eux, la préservation des emplois et des compétences passera, en complément de la prolongation des mesures d'urgence (chômage partiel de longue durée, PGE...), par des garanties à l'export à hauteur de plusieurs milliards d'euros dont l'objectif est de réduire les annulations de commandes. Le deuxième volet concerne la transformation des PME et ETI de la filière. Il passera par la création d'un fonds pour l'investissement en fonds propres doté de 500 millions d'euros permettant d'atteindre à terme 1 milliard d'euros et d'un fonds d'accompagnement pour la numérisation et la robotisation des PME et des ETI doté de 300 millions d'euros. Enfin, le dernier volet entend préparer l'avenir en travaillant sur la décarbonation de l'industrie aéronautique française, pour laquelle le Conseil pour la Recherche Aéronautique civile – le CORAC – recevra un soutien massif d'1,5 milliard d'euros sur 3 ans. « Ce plan représente un effort significatif en faveur d'une filière hautement stratégique pour notre économie, notre souveraineté et notre influence avec 34 milliards d'euros d'excédent commercial tous les ans. Sans intervention rapide et massive, 100 000 emplois pouvaient disparaître au plan national d'ici la fin de l'année, c'est-à-dire un tiers des effectifs français de la filière. La qualification d'état d'urgence n'est donc pas un effet de style. Je me félicite de voir le problème pris dans le bon sens, à savoir commencer par consolider les commandes. L'architecture du plan est conforme aux propositions que nous avons faites mais il faudra en redimensionner certains points. Ainsi, pour le volet emploi, il faudra aller au-delà des 2 ans de chômage partiel car le retour à la normale n'aura hélas sans doute pas lieu avant 2023. Pour le volet transformation des entreprises et malgré les efforts, les enveloppes restent limitées et elles devront être réabondées par des fonds complémentaires pour atteindre ces objectifs. Enfin et dans ce contexte, l'installation de la chaîne de production de l'A321XLR sur le site Jean-Luc Lagardère, à Toulouse, est de la plus haute importance. C'est pour cette raison que j'ai, avec 40 collectivités de notre territoire, cosigné le courrier demandant à Guillaume Faury, Président d'Airbus, que le chantier soit lancé dans les meilleurs délais » a expliqué Alain Di Crescenzo, Président de la CCI Occitanie.